

États financiers trimestriels de

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Pour les trois-mois se terminant le 30 novembre 2025.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction doit également veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Annabelle Cloutier

La présidente et cheffe de la direction

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'A' followed by a horizontal line extending to the right.

Ikram Zouari, CPA

La cheffe de la direction financière

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, appearing to read 'Ikram Zouari'.

Le 30 janvier 2026

La Société du Centre national des Arts

État de la situation financière

Au 30 novembre 2025

(Non audité)

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2025	le 31 août 2025
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	45 808 \$	46 381 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisation donnés (note 5)	3 046	2 774
Placements	517	661
Créances	4 022	4 699
Stocks	206	205
Frais payés d'avance	2 080	2 760
	55 679	57 480
Placements	1 301	1,184
Immobilisations corporelles	172 213	175 692
	229 193 \$	234 356 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	16 293 \$	17 428 \$
Crédits parlementaires reportés (note 7)	612	482
Revenus non acquis	6 464	6 748
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisation donnés (note 5)	2 979	2 707
	26 348	27 365
Financement des immobilisations reporté (note 8)	167 013	170 691
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 637	1 637
Provision à long terme pour avantages sociaux futurs	1 630	1 630
	196 628	201 323
Excédent accumulé		
Non grevé d'affectations	32 565	33 033
	229 193 \$	234 356 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

La Société du Centre national des Arts

État des résultats

Pour les trois-mois se terminant clos le 30 novembre 2025

(Non audité)

(en milliers de dollars)	trois mois se terminant	
	le 30 novembre 2025	le 30 novembre 2024
Produits		
Services commerciaux	6 353 \$	7 058 \$
Programmation	3 562	2 265
Subvention de la Fondation du CNA	1 785	1 541
Autres produits	199	665
Revenus de placements	23	14
	11 922	11 543
Crédits parlementaires (note 9)	17 765	19 241
	29 687	30 784
Charges (note 10)		
Services commerciaux	3 325	3 793
Programmation	17 353	14 773
Exploitation des édifices	5 819	5 513
Administration et technologie	3 658	3 193
	30 155	27 272
Résultats d'exploitation nets	(468) \$	3 512 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'excédent accumulé

Pour les trois-mois se terminant clos le 30 novembre 2025

(en milliers de dollars)	trois mois se terminant	
	le 30 novembre 2025	le 30 novembre 2024
Non grevé d'affections, au début de la période	33 033 \$	37 147 \$
Résultats d'exploitation nets	(468)	3 512
Non grevé d'affection, à la fin de la période	32 565 \$	40 659 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

La Société du Centre national des Arts

État des flux de trésorerie

Pour les trois-mois se terminant clos le 30 novembre 2025

(Non audité)

	trois mois se terminant	
	le 30 novembre 2025	le 30 novembre 2024
(en milliers de dollars)		
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	(468) \$	3 512 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 820	3 574
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(3 678)	(3 440)
Variation des éléments hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	322	(5 909)
Variation de la provision à long terme pour avantages sociaux futurs	-	(24)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4)	(2 287)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(341)	(399)
Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement en immobilisations	(341)	(399)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(155)	(65)
Vente de placements	199	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	44	(65)
Activités de financement		
Encaisse affectée à des projets d'immobilisation donnés	(272)	(517)
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	377
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(272)	(140)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(573)	(2 891)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	46 381	57 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	45 808 \$	54 433 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

(Non vérifié)

Au 30 novembre 2025

1. Pouvoirs, mandat et activités

Constituée en 1966 en vertu de la Loi sur le Centre national des Arts, la Société du Centre national des Arts (la « Société ») exploite le Centre national des Arts (le « Centre ») depuis 1969. En vertu du paragraphe 85 (1.1) de la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques, les sections I à IV de cette loi ne s'appliquent pas à la Société, sauf pour les articles 89.8 à 89.92, le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01. La Société n'est pas un agent de Sa Majesté et est réputée, en vertu de l'article 15 de la Loi sur le Centre national des Arts, être un organisme de bienfaisance enregistré au sens conféré à cette expression dans la Loi de l'impôt sur le revenu. La Société n'est donc pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sauf aux fins de la Loi sur la pension de la fonction publique et de la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, le personnel de la Société ne fait pas partie de l'administration publique fédérale.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

2. Avis aux lecteurs et lectrices

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus conjointement aux plus récents états financiers annuels audités de l'exercice terminant le 31 août 2025 et à la partie descriptive qui suit. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Méthodes de la présentation

Ces états financiers non audités ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) visant les organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP). La Société a dressé ses états financiers selon le chapitre 4200 des NCSP, et a choisi d'utiliser la méthode du report pour comptabiliser ses apports.

La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État exige que l'état de la situation financière inclue les soldes de clôture du trimestre en cours comparativement aux soldes de clôture de l'exercice précédent. L'état des résultats d'exploitation doit inclure les résultats de ce trimestre ainsi que le cumul jusqu'à ce jour pour l'exercice en cours comparativement aux résultats du trimestre et cumul annuel de l'exercice précédent.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 novembre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient comme suit :

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2025	le 31 août 2025
Exploitation	32 860 \$	33 053 \$
Ventes par anticipation (note 6)	7 285	7 842
Revenus non acquis	5 189	5 012
Avantages sociaux du personnel	474	474
Solde à la fin de la période	45 808 \$	46 381 \$

5. Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés et crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés

L'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés représente la tranche non utilisée des crédits parlementaires reçus et désignés pour des projets d'immobilisations donnés au sein de la Société.

Les variations du solde de l'encaisse affectée s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2025	le 31 août 2025
Solde de l'encaisse affectée au début de la période	2 774 \$	2 294 \$
Crédits parlementaires reçus pour le financement de projets d'immobilisations donnés (Infrastructure numérique)	300	633
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	(28)	(153)
Solde de l'encaisse affectée à la fin de la période	3 046 \$	2 774 \$
Créditeurs liés aux projets d'immobilisations donnés, nets des taxes à la consommation	(67)	(67)
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés à la fin de la période	2 979 \$	2 707 \$

6. Créditeurs et charges à payer

Le solde s'établit comme suit:

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2025	le 31 août 2025
Ventes par anticipation	7 285 \$	7 842 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 534	9 112
Avantages sociaux du personnel (court terme)	474	474
Solde à la fin de la période	16 293 \$	17 428 \$

Les ventes de billets à l'avance correspondent aux sommes reçues pour des programmations futures ne relevant pas du CNA.

7. Crédits parlementaires reportés

Les crédits parlementaires reportés représentent des montants qui seront utilisés pour la remise à neuf de l'immeuble ou une programmation spécifique, comme suit:

(en milliers de dollars)	Remise à neuf des édifices	Programmation spécifique	le 30 novembre 2025	le 31 août 2025
Solde au début de la période	- \$	482 \$	482 \$	2 030 \$
Crédits reçus	2 333	-	2 333	7 057
Crédits utilisés	(1 721)	(482)	(2 203)	(8 605)
Solde à la fin de la période	612 \$	- \$	612 \$	482 \$

8. Financement des immobilisations reporté

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires et du financement utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reportées s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2025	le 31 août 2025
Solde au début de la période	170 691 \$	184 280 \$
Crédits parlementaires et du financement utilisés pour les immobilisations corporelles amortissables	-	785
Constatation du financement des immobilisations reporté	(3 678)	(14 374)
Solde à la fin de la période	167 013 \$	170 691 \$

9. Crédits parlementaires

La Société reçoit des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour soutenir ses activités d'exploitation et ses immobilisations. Le tableau ci-dessous illustre les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les ajustements de comptabilité exigés pour calculer le revenu conformément aux NCSP.

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2025	le 30 novembre 2025
Crédits parlementaires attribués et reportés :		
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	14 189 \$	15 733 \$
Modernisation de l'Infrastructure numérique du CNA	300	632
Crédits parlementaires approuvés	14 489	16 365
Crédits parlementaires reportés en vue de la rénovation de l'édifice ou de projets particuliers prévus durant le prochain exercice fiscal (Note 5 and 7)	(3 658)	(4 603)
Crédits des exercices précédents utilisés au cours de la période actuelle en vue de projets particuliers (Note 5 and 7)	3 256	4 324
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables (Note 8)	-	(285)
Amortissement et radiation du financement des immobilisations reporté (note 8)	3 678	3 440
Crédits parlementaires	17 765 \$	19 241 \$

10. Sommaire des charges par objet

Tableau des charges

Pour les trois-mois se terminant clos le 30 novembre 2025

(Non audité)

	le 30 novembre 2025	le 30 novembre 2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Salaires et avantages sociaux	12 105 \$	12 032 \$
Frais artistiques	5 596	4 032
Amortissement des immobilisations corporelles	3 820	3 574
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	2 274	2 143
Publicité	759	499
Services publics	754	735
Services professionnels	745	425
Coûts des ventes	718	680
Paielements aux municipalités	596	578
Entretien et réparations	495	577
Production	358	236
Logiciels et licences	341	222
Frais de gestion	287	304
Déplacements du personnel	246	146
Cartes de crédit non codées	165	198
Assurances	146	135
Formation	145	104
Fournitures	112	103
Télécommunications	100	104
Promotion	95	162
Loyers	93	62
Location de matériel	71	90
Conseil d'administration	68	60
Bureau	49	45
Autres	17	26
	30 155 \$	27 272 \$

Compte rendu

Mission de la Société

Le Centre national des Arts a été constitué en vertu de la Loi sur le Centre national des Arts, qui définit son mandat de la façon suivante : exploiter et administrer le Centre, développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada. À titre de société d'État, le CNA relève du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.

Pour réaliser sa mission telle que définie dans la Loi sur le CNA, mais sans restreindre la portée générale du paragraphe (1), la Société peut :

- (a) Organiser et commanditer la tenue d'activités au Centre dans le domaine des arts d'interprétation;
- (b) Encourager et assurer le développement de troupes en résidence au Centre;
- (c) Organiser ou commanditer la diffusion d'émissions de radio et de télévision à partir du Centre ainsi que la projection de films au Centre;
- (d) Loger au Centre, selon les modalités et conditions que la Société peut définir, les organisations nationales et locales dont l'objectif est notamment d'assurer le développement et le soutien des arts d'interprétation au Canada; et
- (e) À la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des arts du Canada, organiser ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Objectifs stratégiques

Imaginons La suite: Notre Plan stratégique 2023-2026

À compter du 1er septembre 2023, et pour les trois années suivantes, le CNA travaillera avec des artistes et organisations artistiques de tout le pays pour revitaliser le secteur canadien des arts de la scène. Son Plan stratégique *Imaginons la suite* poursuit cinq objectifs :

1. Développer les arts vivants au Canada par l'entremise de la scène
2. Mettre en valeur les voix et les récits autochtones au CNA et sur l'ensemble du territoire
3. Tisser des liens solides avec les auditoires et les communautés
4. Encourager la participation des enfants, des jeunes et des familles à la vie artistique
5. Favoriser des pratiques de gestion exemplaires

Par l'entremise de collaborations et d'investissements dans la création, la production, la coproduction et la diffusion, de même que par un engagement renouvelé dans la médiation culturelle, la transmission des savoirs et l'innovation, le CNA contribue à façonner un avenir plus divers, juste, accessible et inclusif pour les arts de la scène au Canada. Bien que le secteur ait été secoué par des bouleversements et des changements profonds au fil des cinq dernières années, nous avons également été témoins d'une véritable explosion de créativité dans le monde des arts, et avons perçu un potentiel infini dans cette nouvelle réalité.

Les priorités et les actions du CNA s'ancrent dans les six valeurs suivantes :

1. Créativité
2. Un pied dans la communauté
3. Sentiment d'appartenance
4. Collaboration et générosité
5. En harmonie avec la Terre
6. Les enfants au cœur de l'avenir

Analyse

La Société est un centre consacré aux arts de la scène multidisciplinaire et bilingue. Comme diffuseur, créateur, producteur et coproducteur, il propose une offre artistique des plus variées dans chacun de ses volets de programmation : Orchestre du CNA, Danse, Théâtre français, Théâtre anglais, Théâtre autochtone, et Musique populaire et variétés. Le type de prestation, le calendrier des spectacles, le nombre d'artistes, l'envergure de l'œuvre et la complexité des éléments techniques varient selon la production. De plus, chaque saison est unique. Par exemple, le premier trimestre d'une saison peut comprendre un ballet de grande envergure avec orchestre, tandis que le trimestre correspondant de la saison suivante peut comprendre un duo de danse moderne avec une musique enregistrée et un décor simple. L'ampleur de la programmation a également une incidence sur les services de restauration et de stationnement de la Société en raison du nombre de clients qu'attirent les spectacles au Centre national des Arts.

La Société gère la variabilité jugée normale de ses activités en établissant un budget précis et une programmation détaillée, et en analysant attentivement les dépenses. Pour cette raison, des écarts entre les trimestres sont à prévoir. La Société se fonde sur les comparaisons entre les chiffres réels et les chiffres prévus des produits et des charges pour gérer sa performance financière.

Faits saillants

Le CNA a adopté une approche entrepreneuriale en réaffectant des ressources à l'interne tout en développant de nouveaux volets de programmation, en diversifiant la programmation artistique, en mobilisant de nouveaux auditoires et en investissant dans les arts partout au Canada par l'entremise de coproductions. De plus, le Centre a développé de nouvelles sources de revenus grâce aux dons philanthropiques et aux commandites sollicités dans le cadre des activités de collecte de fonds de la Fondation du CNA.

Le CNA continue d'offrir des prestations diffusées en ligne en plus des présentations devant public. Selon des enquêtes nationales, le secteur des arts de la scène et des spectacles est l'un des secteurs les plus touchés et parmi les derniers à se rétablir. Le retour à la normale des activités, après la pandémie, a eu une incidence importante sur les dépenses du CNA. Plusieurs types de dépenses ont augmenté, notamment en raison de l'affectation du personnel à temps partiel et contractuel, l'enrichissement de la programmation, l'entretien du bâtiment, les frais généraux de bureau et les déplacements.

Produits

Les revenus pour la période de trois mois close le 30 novembre 2025 se sont élevés à 29,7 M\$, en baisse de 1,1 M\$ par rapport à 30,8 M\$ pour la période de trois mois correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution des revenus est principalement attribuable à une baisse des activités commerciales, notamment des locations de salles, ainsi qu'à des écarts de calendrier dans la comptabilisation du crédit parlementaire. Cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation des revenus de programmation et des subventions provenant de la Fondation du CNA.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de trois mois close le 30 novembre 2025 se sont élevés à 17,8 M\$, comparativement à 19,2 M\$ pour la période de trois mois correspondante de l'exercice précédent. L'écart s'explique par le calendrier de décaissement des crédits parlementaires.

Charges

Les charges pour la période de trois mois close le 30 novembre 2025 se sont élevées à 30,2 M\$, en hausse de 2,9 M\$ par rapport à 27,3 M\$ pour la période de trois mois correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement due à des dépenses de programmation plus élevées à la période de trois mois de l'année précédente.

Résultats d'exploitation nets

Les résultats nets des opérations pour la période de trois mois close le 30 novembre 2025 se sont soldés par un déficit de 0,5 M\$. L'écart par rapport au budget est principalement attribuable à des écarts de calendrier dans la comptabilisation du crédit parlementaire, à des revenus de programmation plus élevés et à des subventions accrues provenant de la Fondation du CNA, partiellement compensés par des charges plus élevées.

Situation financière

Actif

Le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui s'élevait à 45,8 M\$ au 30 novembre 2025, représente une diminution de 0,6 M\$ par rapport au solde de 46,4 M\$ au 31 août 2025. Cette baisse est principalement attribuable au calendrier des paiements des comptes fournisseurs et des charges à payer.

Les immobilisations ont diminué pour s'établir à 172,2 M\$ au 30 novembre 2025, comparativement à 175,7 M\$ au 31 août 2025, principalement en raison des amortissements des immobilisations de 3,8 M\$ compensées par les acquisitions d'immobilisations de 0,3 M\$.

Passif

Les produits reportés liés au financement des immobilisations s'élevaient à 167,0 M\$ au 30 novembre 2025, en baisse de 3,7 M\$ par rapport au solde de 170,7 M\$ au 31 août 2025. Cette diminution est attribuable à l'amortissement des immobilisations de 3,7 M\$.

Les comptes fournisseurs et charges à payer ont diminué de 1,1 M\$ pour s'établir à 16,3 M\$ au 30 novembre 2025, comparativement à 17,4 M\$ au 31 août 2025. La diminution s'explique principalement par des soldes plus faibles de comptes fournisseurs et charges à payer.

Excédent accumulé

L'excédent accumulé au 30 novembre 2025 s'élevait à 32,6 M\$, en diminution en raison du résultat net déficitaire des opérations de 0,5 M\$.

Risques

Le profil de risques de la Société comprend cinq principaux risques assortis de stratégies d'atténuation, qui permettront de les gérer, de les éliminer ou de les réduire à un niveau acceptable.

1. Renouvellement des infrastructures et conformité des installations – Il y a un risque que des retards dans les réparations nécessaires et la mise à niveau des installations et des infrastructures du CNA compromettent sa capacité à satisfaire aux exigences en matière de santé et de sécurité, d'accessibilité et de conformité, ce qui serait susceptible de perturber la programmation et l'offre de services.
2. Gestion des priorités stratégiques dans un environnement économique et politique changeant – Il y a un risque que l'incertitude politique, économique et sociétale actuelle compromette la capacité du CNA à se concentrer sur ses priorités stratégiques et son mandat principal.
3. Gestion des risques liés aux systèmes numériques, à la cybersécurité et aux technologies émergentes – Il y a un risque que le CNA soit incapable de soutenir le rythme en ce qui concerne la protection de ses systèmes numériques, de ses applications et de ses données dans un contexte d'évolution de la cybersécurité et des technologies, et de protection de la vie privée, en particulier pour ce qui est des nouveaux outils, y compris l'IA, l'adoption de nouvelles réglementations et des considérations éthiques et opérationnelles.
4. Prestation de services accessible et attentive – Il y a un risque que le CNA soit incapable de remplir adéquatement toutes ses obligations en matière d'accessibilité et de services à la clientèle, ce qui pourrait affecter sa capacité à servir ses auditoires, les artistes et son personnel efficacement, et à remplir son mandat.